

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



10176222

BRUXELLES

23 -11- 2010

Greffé

N° d'entreprise : 0402.911.175

Dénomination

(en entier) : **FIDUCIAIRE NOUVELLE**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 1200 Bruxelles, avenue Slegers, 48 boîte 1

Objet de l'acte : **MODIFICATION**

Il résulte d'un procès-verbal dressé par le notaire Robert Van Dyck à Etterbeek le deux juillet deux mille dix, enregistré huit rôles sans renvoi au troisième bureau d'enregistrement d'Ixelles le 08 juillet suivant volume 51 folio 76 case 18 reçu vingt-cinq euros (25) que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société civile constituée sous la forme d'une Société Privée à Responsabilité Limitée "FIDUCIAIRE NOUVELLE", ayant son siège social à 1200 Bruxelles, avenue Slegers, 48 boîte 1 a décidé à l'unanimité :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée décide de supprimer le texte existant des statuts et adopte à l'unanimité un nouveau texte, afin de mettre les statuts en concordance avec les dispositions imposées par l'Institut des Experts Comptables, en ce compris le libellé de l'objet social, sans modifier celui-ci.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée accepte la démission en tant que gérant de Monsieur ALBERT Jean Claude, il lui est donné quitus de sa mission. L'assemblée nomme en tant que gérant non statutaire, avec mandat gratuit, Monsieur Philippe COLLARD, ici présent et acceptant.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs à la gérance pour l'exécution des résolutions qui précèdent et plus particulièrement pour le dépôt du texte des statuts coordonnés.

Déposés en même temps : expédition, status coordonnées

Pour extrait analytique conforme

Robert Van Dyck, notaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/12/2010 - Annexes du Moniteur belge